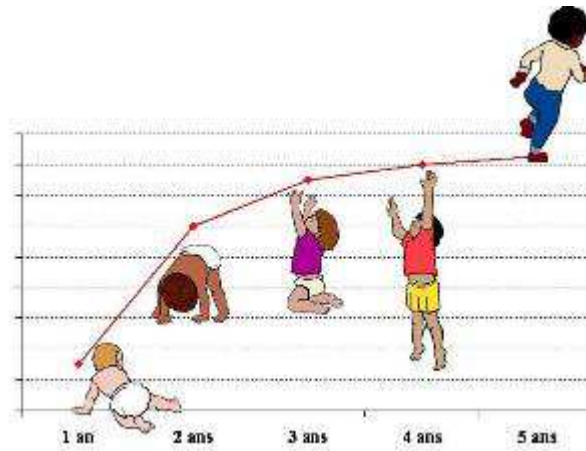
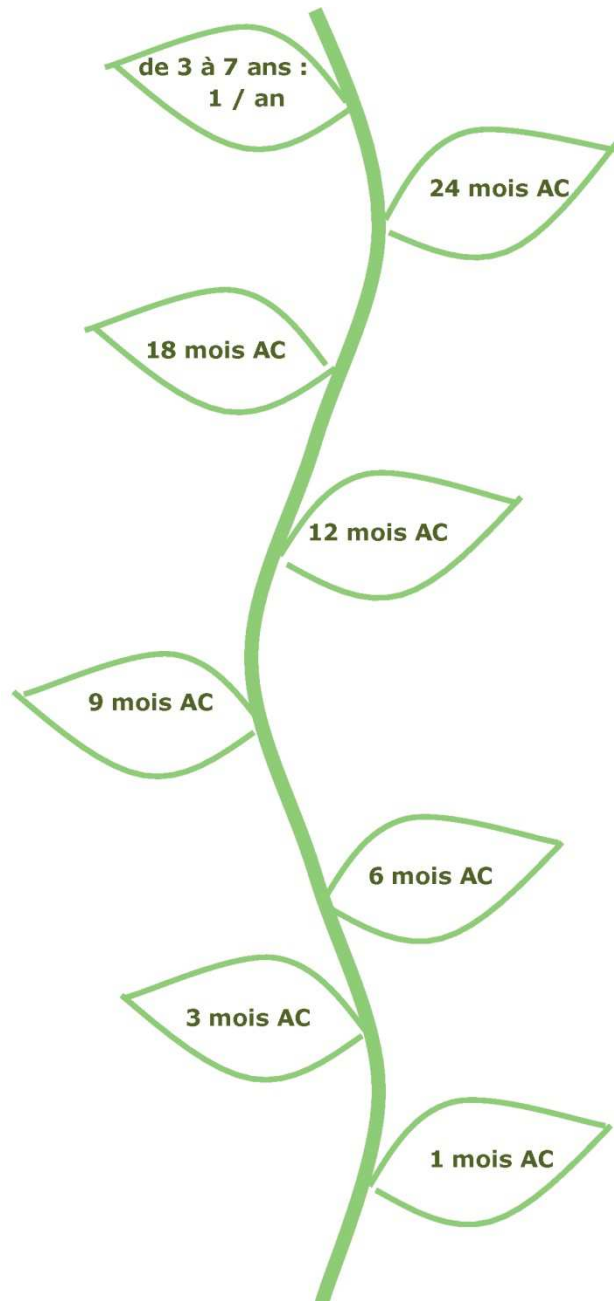


## LE CALENDRIER DE SUIVI



## CONTACT



BIEN GRANDIR EN BRETAGNE

### RESEAU BIEN GRANDIR EN ILLE ET VILAINE «BGIV»

Réseau de suivi des nouveau-nés vulnérables

Médecin coordonnateur : Dr Gilles BRETAUDEAU,

Coordinatrice Catherine PLESSE

Secrétaire coordinatrice Josiane SOUILLARD

Adresse : CAMSP Hospitalier CHU PONTCHAILLOU

2, rue H.LE GUILLOUX 35000 RENNES

[reseaugrandir.bgiv@chu-rennes.fr](mailto:reseaugrandir.bgiv@chu-rennes.fr)

Tél 02 99 28 43 85

## Le Réseau de Suivi des Enfants Vulnérables



BIEN GRANDIR EN BRETAGNE

« Bien Grandir en Bretagne » s'adresse aux enfants hospitalisés à la naissance pour une prématurité (< 33 SA) ou pour des pathologies complexes.

Son but est d'accompagner et de coordonner la prise en charge de votre enfant.



Avec le soutien financier de l'ARS Bretagne



AC = Age Corrigé : il s'agit de l'âge de votre enfant s'il était né à terme (41 SA).

## PRESENTATION DU RESEAU

### *Ses missions*

- Accompagner les familles
- Garantir des soins adaptés et de qualité pour chaque enfant à risque, dispensés par des professionnels formés, adhérents du réseau
- Dépister précocement les difficultés de développement et organiser la prise en charge
- Prévenir et limiter les difficultés
- Favoriser l'intégration de l'enfant en difficulté
- Assurer un recueil épidémiologique des enfants vulnérables en Bretagne

### *Ses acteurs*

- Pédiatres hospitaliers, libéraux
- Médecins généralistes libéraux
- Médecins de CAMSP
- Médecins de PMI
- Tous les professionnels de la petite enfance concernés



## POURQUOI UN SUIVI SPECIFIQUE ?

Votre enfant a été hospitalisé en Néonatalogie pour prématurité ou pour un autre problème de santé.

Au cours de ses premières années de vie, il bénéficiera de consultations spécifiques pour suivre son développement et ses progrès.

Ce suivi permet de dépister précocement d'éventuels troubles du développement et de mettre en place des soins adaptés.

Pour cela, « Bien Grandir en Bretagne » vous propose un accompagnement en plus du suivi médical habituel de votre enfant.

Le but de ce suivi est d'offrir à votre enfant toutes les chances de se développer au mieux de ses capacités.

## COMMENT S'ORGANISE LE SUIVI DE VOTRE ENFANT ?

### *Les consultations*

Votre enfant peut être pris en charge par le réseau dès sa naissance, le plus souvent lors de son hospitalisation en Néonatalogie.

Vous choisissez un médecin référent parmi la liste des professionnels adhérents au réseau.

Votre enfant bénéficiera d'une dizaine de consultations spécifiques entre la naissance et 7 ans, selon le calendrier établi. Si besoin, le médecin référent pourra vous orienter vers des professionnels spécialisés.

Le suivi médical habituel est assuré par votre médecin traitant (vaccins, maladies infantiles, etc.).

## *Le cahier de suivi*

Lors de sa sortie d'hospitalisation, le cahier de suivi de votre enfant vous est remis.

Le médecin le remplira à chaque consultation spécifique. Pensez donc bien à l'apporter à chaque consultation, avec le carnet de santé.

*Certaines données du dossier de votre enfant seront informatisées. Seuls les professionnels qui le suivent et la coordination du réseau pourront y avoir accès. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données. Vous pouvez, à tout moment, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces données.*

## L'adhésion au réseau

Lors de l'hospitalisation de votre enfant, le réseau « Bien Grandir en Bretagne » vous a été présenté par un professionnel.

Pour adhérer, il vous suffit de signer la lettre d'information et d'adhésion qui se trouve au début du cahier de suivi.

### **L'adhésion est gratuite.**

Vous pouvez à tout moment quitter le dispositif. Pour cela, il vous suffira d'en informer le réseau.